



**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES
D'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS**

PAU, le MARDI 3 FEVRIER 2015

Rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois et notamment sur la déontologie de la profession

(Durée : 3 heures – Coefficient 1)

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de table, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre noire ou bleue est autorisé. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ne seront pas corrigées.
- Le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 21 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

Vous êtes éducateur de jeunes enfants au sein d'un multi accueil de 40 places situé en milieu péri-urbain.

Lors du dernier comité de pilotage, le président de l'EPCI a rappelé la volonté de la Communauté de Communes de mettre en phase la politique éducative du territoire et les nouvelles directives fixées par la CAF départementale suite à la signature de la COG en avril 2014.

Dans ce cadre, il a donné pour mission au coordinateur petite enfance et aux responsables des structures de respecter le taux d'accueil de 10% de familles en situation de précarité. Il a affirmé que lors de la prochaine commission d'attribution des places une priorité serait donnée à ces familles pour se mettre en conformité sur l'ensemble du territoire de l'EPCI.

Le responsable du multi accueil où vous travaillez, après avoir informé toute l'équipe de cette évolution lors d'une réunion institutionnelle, vous demande de réfléchir, avec les personnels, à l'accueil de ces nouvelles familles dès la rentrée de septembre 2015.

Le règlement de fonctionnement actuel propose des accueils en journée, il n'y pas de contrats inférieurs à deux jours par semaine. L'accueil du matin se fait entre 7h30 et 9h30, celui du soir à partir de 16h30 jusqu'à 19h00. Une période d'adaptation est proposée aux familles. Un cahier de liaison, écrit, par enfant a été mis en place.

Les valeurs mises en avant dans le projet pédagogique sont : l'éducation globale à tous les âges de la vie, l'autonomie, le respect du rythme de l'enfant, l'implication des familles avec un atelier par trimestre, et deux réunions par an.

L'organisation des établissements gérés par l'EPCI prévoit une journée pédagogique commune à toutes les structures du territoire et une autre à thème par établissement. Un conseil d'établissement a été mis en place. Un médecin et un psychologue travaillent sur l'ensemble des établissements.

Dans un premier temps, le responsable du multi accueil vous demande, après analyse des divers documents du dossier, d'exposer dans un rapport les nouvelles orientations pédagogiques que vous valoriserez auprès de l'équipe.

8 points

Puis dans un second temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions visant à présenter un projet d'accueil de l'enfant et de sa famille par une équipe de professionnels.

12 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Documents joints :

- DOCUMENT 1 :** Convention d'objectifs et de gestion (Extrait)
CNAF/Etat 2014-2017
(1 page)
- DOCUMENT 2 :** Prestation de Service Unique (Extrait)
CNAF – Circulaire 2014-009
(1 page)
- DOCUMENT 3 :** Fiche métier Educateur de jeunes enfants
Publiée sur Le CNFPT (<http://www.cnfpt.fr>)
(3 pages)
- DOCUMENT 4 :** Les publics des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) – Attribution des places et gestion au quotidien (Extrait)
Dossier d'études n° 152 – CNAF – 2012
(2 pages)
- DOCUMENT 5 :** Accompagnement à la parentalité et familles fragilisées : Intervention de Monsieur Gérard NEYRAND, Sociologue (Extrait)
Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP 89) -
15 mars 2012
(3 pages)
- DOCUMENT 6 :** L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ? (Extrait)
Institut National d'Etudes Démographiques (INED) – n° 514 – Septembre 2014
(2 pages)
- DOCUMENT 7 :** L'enfance, un investissement d'avenir (Extrait)
Terra Nova – Octobre 2013
(4 pages)
- DOCUMENT 8 :** La lutte contre les inégalités commence dans les crèches (Extrait)
Terra Nova – Janvier 2014
(1 page)
- DOCUMENT 9 :** Fiche 5 : A quoi sert le projet d'établissement ou de service ?
Accueil de la petite enfance – Guide pratique n° 9 du 1^{er} août 2000
(2 pages)

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.
